

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1922)
Heft: 10-12

Rubrik: Turnus 1923

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de notre devoir de dire à ce connaisseur d'art, à ce fin érudit, à ce brave et habile défenseur de nos grands dans le temps de leur détresse, toute notre gratitude et toute notre affection.

Conférence des Présidents de section 1923

Le Comité central a décidé dans sa séance du 23 décembre 1922 de convoquer les Présidents de section à cette conférence pour *samedi le 20 janvier 1923*, à 11½ heure précise, au Buffet de la gare, à *Olten*.

Ordre du jour:

1. Rapports des Présidents de section, par ordre alphabétique.
2. Interpellations.
3. Propositions.

Le Comité central prie les Présidents de section de bien vouloir discuter dans leurs sections tout ce qui se rapporte à cet ordre du jour. Une bonne étude de toutes les questions contribuera à l'utilité de la Conférence.

Turnus 1923

Le Secrétariat du Turnus nous informe (le 20 décembre) des dates suivantes:

Le Turnus sera ouvert à Berne le 11 mars 1923. Les oeuvres des intéressés doivent arriver à Berne au plus tard le 24 février 1923. L'exposition du Turnus aura lieu dans les villes suivantes: Berne, Lausanne, Aarau, St-Gall, Zurich, Lucerne, Glaris, Lugano, Bâle.

Le jury se compose comme suit: Dr. W. Barth, Bâle (président). Peintres: Bressler, Genève; Fiechter, Bâle; Liner, Appenzell; Rossi, Lugano. Sculpteurs: Jaggi, Genève; Zimmermann, Zurich. Remplaçants: Peintres: de Meuron, Niethammer, Holzmann, Giacometti Augusto. Sculpteurs: Foglia, Kunz.

Sont invités à envoyer 5 oeuvres les 9 artistes suivants: C. Théodore Meyer, Ernst Kreidolf, Barraud, Berger, Hügin, Staiger, Boss, Hubacher, Sarkissof.

L'exposition comprendra tout au plus 200 oeuvres.

Selon les indications du Secrétaire du Turnus les informations complètes seront communiquées aux intéressés de notre Société sur la foi de la liste des membres.